



# Les services de santé au travail

## Quel avenir ?

Hubert Seillan

# Les services de santé au travail

## Quel avenir ?

La loi du 20 juillet 2011 réforme la médecine du travail. La réforme est timide, mais elle ouvre des perspectives nouvelles qui méritent d'être expérimentées. La réforme est modeste parce qu'elle n'ose pas rompre avec des démarches qui ont montré leurs limites. On sait que le dispositif français est aujourd'hui incapable d'assumer, non seulement ses missions cliniques, mais surtout de satisfaire aux besoins de santé au travail. Mais elle possède des potentialités.

Les services interentreprises vont devoir engager une démarche de contractualisation auprès des autorités administratives et des organismes de sécurité sociale. Leur fonctionnement devra être plus participatif et plus collectif. Ils vont devoir faire une analyse des besoins de santé au travail, les évaluer et envisager des priorités. Ils devront les confronter à celles de leurs partenaires contractuels auxquels ils proposeront des objectifs communs et la réunion de moyens. Cette approche contractuelle très territoriale, très concrète, est de nature à modifier fondamentalement le fonctionnement des services. Elle est donc déterminante pour l'avenir.

Mais celui-ci ne peut dépendre des seuls services et des médecins du travail. Il est avant tout dans les mains des dirigeants des entreprises et des organisations syndicales, de l'administration du travail, des organismes de sécurité sociale et des autorités de santé. Il est donc souhaitable que tous aient la volonté d'expérimenter ces potentialités.

Photo de couverture : Artjazz/Shutterstock



Éditions Préventique  
Courriel : [edition@preventique.org](mailto:edition@preventique.org)

Collection Cahiers de Préventique n° 11,  
avril 2012, format 16 x 24 cm, 160 pages.  
**23 €** - ISBN : 978-2-911221-49-4  
Coll. Cahiers de Prév. ISSN 1637-7265

### Bon de commande

à envoyer à l'adresse ci-dessous

Je commande \_\_\_\_\_ exemplaire(s) du livre **Les services de santé au travail**

au prix unitaire de 23 € TTC (TVA 7 %). Frais de port (France) : 3,5 € pour 1 ouvrage, 6 € pour 2 à 6 ouvrages

Je joins mon règlement de \_\_\_\_\_ par chèque à l'ordre de Groupe Préventique

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Structure : \_\_\_\_\_ Fonction : \_\_\_\_\_

Secteur d'activité : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_ Mél : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

Signature et tampon

Groupe Préventique  
68 cours de la Martinique. BP 70083. 33026 Bordeaux Cedex  
Tél. : 05 57 87 45 68. Télécopie : 05 57 87 45 64. Courriel : [commande@preventique.org](mailto:commande@preventique.org)